



CONCOURS DEPARTEMENTAL 2024 DES MAISONS ET MAIRIES FLEURIES

PROCES VERBAL

Le jury départemental du concours des maisons et mairies fleuries s'est réuni le 8 octobre 2024 à 14 h 30, au Conseil départemental sous la présidence de Madame Martine BORGEO, Vice-Présidente et Présidente du jury départemental Villes Villages Fleuris.

Le jury départemental était composé des personnalités suivantes pour la séance du 8 octobre 2024 à 14 h 30 :

- Madame Martine BORGEO, vice-présidente et présidente du jury ;
- Madame Danielle CARLIER, conseillère départementale ;
- Monsieur Benoit BIBERON, conseiller départemental délégué ;
- Madame Ophélie VAN-ELSUWE, conseillère départementale ;
- Madame Léa COLOMBEL, chargée de mission, représentant le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Pays de l'Oise ;
- Madame Sylviane DECOENE, Présidente de la Société d'Horticulture de Beauvais ;
- Madame Martine HARDOUIN ;
- Monsieur Martin SIROT, paysagiste, représentant le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Oise ;
- Monsieur Guillaume HOUPIN, responsable des serres de la ville de Beauvais ;
- Monsieur Robert PORQUIER, représentant la Commission des offices de tourisme au sein de Oise Tourisme ;
- Monsieur Stéphane CELOT, responsable service technique de la ville de Saint-Maximin ;
- Monsieur Gérard MANOUSSI,
- Mme Catherine FOLLOROU-FERRON, représentante du Conseil départemental, direction de l'attractivité et du soutien aux acteurs territoriaux, service attractivité et soutien aux citoyens.

Etaient excusés :

- Madame Brigitte LEFEBVRE, présidente de Oise Tourisme et conseillère départementale déléguée ;
- Madame Gillian ROUX, conseillère départementale déléguée ;
- Madame Corry NEAU, conseillère départementale déléguée ;
- Madame Isabelle WOJTOWIEZ, conseillère départementale
- Monsieur Pascal VERBEKE, vice-président ;
- Monsieur Thibault DELAVENNE, conseiller départemental ;
- Madame Hélène BALITOUT, conseillère départementale ;
- Monsieur Gérard DECORDE ;
- Monsieur Jean-François DREUX, responsable du fleurissement et espaces verts des villes de Villetaneuse, Pierrefitte sur Seine et Stains ;
- Madame Marie-Claude LATTEUX, représentant la Direction des territoires ;
- Madame Sandrine HARDIER, responsable des serres de la ville de Compiègne ;
- Madame Françoise PARENT, conseillère municipale de Verneuil-en-Halatte ;
- Monsieur Frédéric TANGUY.

PRIX DES MAISONS FLEURIES 2024

Madame Martine BORGEO fait procéder à la projection des photos et une note de 0 à 10 est attribuée à chacune d'elles par chaque membre du jury.

Le classement s'effectue en fonction de la somme des notes et des moyennes effectuées.

1^{ERE} CATEGORIE : JARDIN OU COUR FLEURIE, VISIBLE DE LA RUE

1 ^{er} PRIX	MONSIEUR ROMUALD LUARD	MONTREUIL-SUR-BRECHE
2 ^{ème}	MADAME MARIE-CLAIRE PASQUIER	BEAUVAIS
3 ^{ème}	MADAME SRIMALINI SITHTHIVINAYAGAM	MERU
4 ^{ème}	MADAME EDITH DE MUYNCK	TROISSEREUX
5 ^{ème}	MADAME SUZANNE DUMONT	NOYON

2^{EME} CATEGORIE : FAÇADE FLEURIE, VISIBLE DE LA RUE

1 ^{er} PRIX	MADAME FRANCOISE MICHAUX	ECUVILLY
2 ^{ème}	MADAME CATHERINE LE CHEVANTON	CAMBRONNE-LES-CLERMONT
3 ^{ème}	MADAME DENISE LEPERT	VERDEREL-LES-SAUQUEUSE
4 ^{ème}	MONSIEUR JEAN-LOUIS STERNAT	AGNETZ
5 ^{ème}	MADAME MARIE-CLAUDE BOURY	NOYON

3^{EME} CATEGORIE : FLEURISSEMENT EN HABITATIONS COLLECTIVES

1 ^{er} PRIX	MONSIEUR FABRICE VASSELLE	FROISSY
2 ^{ème}	MONSIEUR THIERRY MARTIN	FROISSY
3 ^{ème}	MONSIEUR THEO DELEPINE	ERMENONVILLE
4 ^{ème}	MADAME MARYSE NORMAND	GRANDVILLIERS

PRIX SPECIAL PARTICULIER FLEURISSEMENT DURABLE

Lauréat	MADAME ANNIE LEFEVRE	TROISSEREUX
Lauréat	MADAME CLAUDINE NAUDEY-GROUT	EMEVILLE

PRIX DU PETIT PATRIMOINE

Lauréat	COMMUNE D'ANTHEUIL-PORTES
Lauréat	COMMUNE DE LIHUS
Lauréat	COMMUNE DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

PRIX DES PETITS JARDINIERS

Prix d'encouragement

ECOLE PRIMAIRE

VILLENEUVE-SUR-VERBERIE

PRIX DES MAIRIES FLEURIES 2024

2EME CATEGORIE : COMMUNES DE 201 HABITANTS A 500 HABITANTS

Lauréat

ANTHEUIL-PORTES

3EME CATEGORIE : COMMUNES DE 501 A 1 000 HABITANTS

Lauréat

VERDEREL-LES-SAUQUEUSE

4EME CATEGORIE : COMMUNES DE 1 001 A 3 500 HABITANTS

Lauréat

CAMBRONNE-LES-CLERMONT

5EME CATEGORIE : COMMUNES DE 3 501 A 5 000 HABITANTS

Lauréat

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

6EME CATEGORIE : COMMUNES DE PLUS DE 5 000 HABITANTS

Lauréat

MARGNY-LES-COMPIEGNE

Enfin, Madame Martine BORGGO remercie les membres du jury de leur précieuse collaboration et de leur dévouement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du 8 octobre 2024 est levée à 16 H 00.

LA PRESIDENTE DU JURY DEPARTEMENTAL,



MARTINE BORGGO
Vice-Présidente

